

Projet intégré final - PROFI

Code du module:	PROFI
Unité capitalisable:	Projet intégré et stage(s) (PROST)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Entretien professionnel

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'élève réunit des informations essentielles à propos du client.
	Sélective
INDICATEURS • L'élève communique des informations importantes à propos • de ses observations, • des particularités du client, • des écarts par rapport aux normes, • des ressources/des aptitudes, • des restrictions individuelles, • (des indications concernant les soins), • de l'aptitude à collaborer, • de l'aptitude à communiquer, • du comportement du client. SOCLES • L'élève connaît les aspects essentiels des circonstances initiales et il les a mises en relation avec l'activité.	

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève décrit son plan de travail quotidien.
- L'élève justifie le déroulement de son activité.
- L'élève décrit les ressources du client.

SOCLES

- Le plan de travail faisait état de l'ensemble des éléments essentiels et les explications étaient en majorité convenables.
- L'élève a structuré le plan de travail de manière chronologique et il l'a justifié d'une manière correcte dans une large mesure.
- L'élève a décrit les ressources du client dont il avait connaissance.

INDICATEURS

- L'élève veille à ce que le matériel de travail requis soit disponible.
- L'élève soigne son apparence personnelle.
- L'élève applique les règles en matière d'hygiène des mains avant et après l'activité (dans la mesure des besoins).
- L'élève veille à la sécurité.
- L'élève veille au bien-être des participants.
- L'élève suit les consignes en matière d'ergonomie, sous les aspects
 - de sa posture,
 - de l'organisation du poste de travail.
- L'élève travaille de manière systématique.
- L'élève tient compte des ressources du client.
- L'élève alimente une documentation.
- L'élève veille à ce que le poste de travail soit en ordre à la fin de l'activité.
- L'élève met le matériel au rebut.
- L'élève observe les règles de la politesse:
 - il frappe à la porte,
 - il salue son interlocuteur,
 - il s'adresse convenablement à son interlocuteur,
 - il remercie son interlocuteur,
 - il prend congé de son interlocuteur.
- L'élève réagit aux interactions verbales et non verbales du client.
- L'élève respecte les sphères privée et intime.
- L'élève annonce les étapes de travail.
- L'élève fait preuve de flexibilité.

SOCLES

- L'élève a désigné le matériel qui faisait défaut.
- L'apparence de l'élève était correcte.
- L'élève a correctement appliqué les règles en matière d'hygiène des mains avant et après l'activité.
- L'élève a tenu compte des points essentiels de la sécurité au travail en fonction des circonstances.
- L'élève a tenu compte des souhaits exprimés par le client.
- L'élève a travaillé de manière ergonomique.
- L'élève a appliqué une méthode logique dans une large mesure.
- L'élève a mis à profit les ressources du client dont il avait connaissance.
- L'élève a documenté la tâche effectuée.
- Le poste de travail était en ordre et propre au départ de l'élève.
- L'élève a mis le matériel utilisé au rebut de manière compétente.
- L'élève a respecté les règles de la politesse.
- L'élève a réagi aux expressions verbales/aux signes non verbaux du client.
- L'élève a préservé les sphères privée et intime.
- L'élève a dispensé des renseignements convenables avant et pendant l'activité.
- L'élève s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible.
- L'élève s'est adapté à la situation en cas de circonstances imprévisibles.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève décrit sa méthode au cours d'un entretien professionnel.
- L'élève se livre à une auto-évaluation.
- L'élève se réfère aux critères d'évaluation dont il a connaissance.

SOCLES

- L'élève a décrit sa méthode.
- L'élève s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible.
- L'élève a évalué les résultats du travail d'une manière compréhensible et cohérente.
- L'élève s'est rendu compte des erreurs grossières en se référant aux critères d'évaluation.